VENTES POUR TAXES

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de Propriétés Pour Taxes de Ville

AVIS SPECIAL AUX PROPRIETAIRES DE PROPRIETES FONCIERES.

Bureau du Trésorier, de la Ville de la Nouvelle Orléans,

Nouvelle-Orléans, Mars 26, 1914.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane et des ordonnances de la ville de la Nouvelle Orléans, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour où siége la Cour Civile de District de la dite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., LUNDI 27 Avril, 1914 et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle Orléans pour forcer la perception des taxes assesées les années 1911-12 et les années précédentes, et ensemble avec l'intérêt qui les grève à partir de la date à laquelle elles sont devenues déliquantes à raison de 10 pour cent par an jusqu'au paiement final avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables délinquants le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement des dites années, et les propriétés foncières assessées à chacune d'elles devant être offertes en vente comme suit à savoir:

1911

AZTEC LAND CO., LTD.—
No. 80—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9-12 dans l'ilet No. 1335, borné par les rues London, Nouvelle-Orléans, Dorgenois et Rocheblave, mesurant 128 pieds de face à la rue Dorgenois sur 128 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 165—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'ilet No. 890, borné par les rues Nouvelle-Orléans, Allen, Roman et Prieur, mesurant 64 pieds de face par 117 pieds de profondeur.

ANTONIO AUCILES—
No. ——. Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$11.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 16 et 17 dans l'ilet No. 1203 borné par les rues Rocheblave, Nouvelle-Orléans, Allen et Tonti, mesurant 127 pieds de face par 159 pieds en profondeur.

CARROLLTON LAND AND IMP., CO., LTD.—
No. 242—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 21 dans l'ilet No. 187, borné par les rues Hillary, Lowerline, Jean et Poplar, mesurant 30 pieds de face à la rue Lowerline sur 117 pieds de profondeur.

MME E. DURAND—
No. 1392—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 11 dans l'ilet No. 1148, borné par les rues Bartholomew, Alvar, Miro et Tonti, diverses mesures.

VEUVE A. DUVIEN, JR.—
No. 1183—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$4.40
Un triangle de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme petit triangle dans l'ilet No. 2847, borné par les rues Cato, Gentilly, Champs Elysées, French et Senate, mesurant 51 pieds de face à la rue Cato sur 106 pieds de profondeur.

DUKE & NUNN CO.—
No. 576—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$5.50
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme améliorations dans l'ilet No. 482, borné par les rues Derbigny, Roman, Calliope et Clio.

EDWARDS LUMBER CO.—
No. 592—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme améliorations dans l'ilet No. 746, borné par les rues Lowerline, Bernadotte, Agdele et Shell Road.

E. GUESNON & F. ROMADE—
No. 1093—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$44.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième Dsitrict de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'ilet No. fo. 243, borné par les rues Broad, Gentilly Terrace, Grand et London, en façade de la rue Gentilly.

MME MARIA E. HAVA—
No 257—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$66.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'ilet No. 113, borné par les rues Annunciation, Euterpe, Constance et Race, mesurant 30 pieds de face à la rue Annunciation sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

JNO. MULLER—
No. 1087—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$110.00
Neuf certains ilets de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme neuf ilets Nos. 2521-2893, bornés par les rues Champs Elysées, Marigny, Mandeville, Sere et Gentilly, diverses mesures.

SUCCESSION ANTHONY MONPAT—
No. 1805—Pour taxes de ville de l'année 1911 mnotant à..................$15.40
Un certain lot d'améliorations situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, designé comme améliorations No. fo. 180, borné par West End et la levée de protection.

THE MINERAL WATER SERVICE CO., LTD.—
No. 581—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$44.00
Un lot d'améliorations situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme améliorations dans l'ilet No. 448, borné par les rues Claiborne, Calliope, Clio et Willow.

SUCCESSION DE WM. C. MYLNE—
No. 1263—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$17.60
Certain lot d'améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9-10 de la section 20, terrains 2-3 de la section 20 Ts. 12 S. R. 12 Est.

PIERRE PEREZ—
No. 1011—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$1.65
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 2 dans l'ilet No. 1226, borné par les rues Clouet, Louisa, Tonti et Vertu.

MARTIN SHEPARD—
No. 451—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$187.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 20 dans l'ilet No. 219, borné par les rues Carondelet, St-Charles, Girod et Lafayette, mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Carondelet sur 170 pieds 3 pouces de profondeur.

MME PLACIDE J. SPEAR—
No. 1228—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$55.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 24 dans l'ilet No. 255, borné par les rues Dumaine, Prieur, Johnson et St-Philippe, maine sur 129 pieds de profondeur.

VEUVE J. SOULAGUET ET MME E. PARADIS—
No. 1076—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$6.65
Une certaine partie d'ilet et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme terrain No. partie d'ilet No. 2543-45, borné par les rues Elmire à Pauline, Manuel et Bolivar.

FERNAND VEZOUX—
No. 1559—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$2.20
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 7-8 dans l'ilet No. 4, borné par les rues Farragut, De Armas, Socrates et Kohn Line, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Farragut sur 118 pieds de profondeur.

DOLLY WILLIS—
No. 1577—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$1.10
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 14 dans No. fol. 277, borné par les rues Canal, Casimir, Bellgard et Church, mesurant 30 pieds, 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Canal sur 120 pieds de profondeur.

1912

MISS EVA ANSMANN—
No. 192—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, designé comem terrain No. 26 dans l'ilet No. 610 borné par les rues White, Dupre, Palmyra et Banks, mesurant 30 pieds 6 inches de face à la rue White sur 143 pieds de profondeur.

ANTONIO ANCILES—
No. 1898—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$11.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, décignés comme terrains Nos 16 et 17 dans l'ilet No. 1203, borné par les rues Rocheblave, New Orleans, Allen Tonti, mesurant 127 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Rocheblave sur 159 pieds 10 pouces 4 lignes de profnodeur.

WID. P. ANTOINE—
No. 861—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$2.20
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme terrain No. P 8-9 dans l'ilet No. 1029, bornée par les rues Annette, Johnson, St. Anthony et Grant., mesurant 21 pieds 4 pouces de face à la rue Annette sur 128 pieds de profondeur.

JOS. BACHET—
No. 851—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 27 dans l'ilet No. 1529 borné par les rues Gentilly, Crête, Lepage, Grand Route St. John, mesurant 90 pieds de face à la rue Gentilly sur 104 pieds de profondeur.

J. F. BAESLER—
No. 881—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$5.50
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'ilet No. 1056 borné par les rues Touro, Grant, Bourbon, et Miro, mesurant 64 pieds de face à la rue Touro, 128 pieds de profondeur.

JESSIE B. BRADFORD—
No. 426—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'ilet No. 805, borné par les rues Alexandre, Banks, Murat et Baudin, mesurant 24 pieds de face à la rue Alexandre par 100 pieds en profondeur.

JESSIE B. BRADFORD—
No. 425—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrain No. 3 dans l'ilet No. 805 borné par les rues Alexander, Banks, Murat et Baudin, mesurant 24 pieds de face à la rue Alexander sur 100 pieds de profondeur.

JOS. BRAUM et JOS TAYLOR—
No. 243— Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terain No. 19 dans l'ilet No. 778 borné par les rues Ulloa, Carrolton, Salomon et d'Hemecourt, mesurant 33 pieds de face à la rue Ulloa, sur 108 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 348—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$8.80
Quatre terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme 4 terrains dans l'ilet No. 1507, borné par les rues Havane, République, Law et Hope, mesurant diverses mesures de face à la rue Havane.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 318—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$10.50
Quinze certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme 15 terrains dans l'ilet No. 891, borné par les rues Roman, Nouvelle-Orléans, London Avenue et Prieur, en diverses mesures.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 316—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'ilet No. 890, borné par les rues Nouvelle-Orléans, Prieur, Allen et Roman, mesurant 64 pieds de face par 117 pieds en profondeur.

R. M. BRIANT—
No. 139—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$15.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 17 dans l'ilet No. 651, borné par les rues Gravier, Salcedo, Lopez et Perdido, mesurans 20 pieds de face à la rue Gravier par 120 en profondeur.

R. M. BRIANT—
No. 138—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$30.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 16 dans l'ilet No. 651, borné par les rues Gravier, Salcedo, Lopez et Perdido, mesurant 29 pieds 4 pouces de face à la rue Gravier par 120 pieds en profondeur.

N. F. BERTOULIN—
No. 1101—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$19.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. D. ou 22 dans l'ilet No. 605 borné par les rues Feliciana, Villere, Robertson et Clouet, mesurant 22 pieds 1 pouce de face à la rue Feliciana sur 101 pieds 10 pouces de profondeur.

HARRY BELL—
No. 1490—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$3.30
Deux certains terrains et améliorations qui y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrains Nos. 75-76 dans l'ilet No. fo 249 borné par le chemin public, mesurant chacun 48 pieds de face au chemin public sur 170 pieds de profondeur.

B. S. BORIE ET ALS.—
No. 470—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$44.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. P 6-37 dans l'ilet No. 255, borné par les rues Dryades, Baronne, Calliope et Howard Avenue, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Dryades par 127 pieds 10 pouces en profondeur.

P. BUSCHER J. MISCHELL—
No. 1159—Pourtaxes de ville de l'année 1912 montant à..................$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 21 dans l'ilet No. fo 263 borné par les rues Gentilly Road, coté droit de la ville, mesurant 1 arpent de face à la rue Gentilly sur 20 arpents de profondeur.

THEO BRUNING—
No 1896—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$11.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrains Nos 14-17 dans l'ilet No. fo 192 borné par West End Revetment Levee, mesurant chacun 95 pieds de face à la rue Revêtement, sur cent pieds de profondeur.

EUG. F. BUHLER—
No. 56—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 5 dans l'ilet No. 282 borné par les rues Terpsichore, Dryades, Euterrpe et Rempart, mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Rempart, sur 65 pieds 10 pouces de profondeur.

CASSE BERNARD—
No. 1129—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$1.65
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 3 dans l'ilet No. 932 borné par les rues Piety, Prieur, Deslon et Johnson mesurant 31 pieds de face à la rue Piety sur 120 pieds de profondeur.

HERITIERS JOS. CANNON—
No. 1099—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 18 dans l'ilet No. 605 borné par les rues Feliciana, Villere, Robertson et Clouet mesurant 31 pieds de face à la rue Feliciana sur 117 pieds 10 pouces de profondeur.

MME FANNIE CLAYTON—
No. 229—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No 17 dans l'ilet No. 750 borné par des rues Ulloa, Scott, Pierce, d'Hemecourt, mesurant 23 pieds de face à la rue Ulloa, sur 159 pieds de profondeur.

D. CHEQUELIN—
No. 596—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 11 dans l'ilet No. fo 125 borné par les rues Julia, Catina, Conrad et Walker mesurant 25 pieds de face à la rue Julia sur 120 pieds de profondeur.

D. CHEQUELIN—
No. 595—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$2.20
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 9 et 10 dans l'ilet No. fo 125 borné par les rues Julia, Catina, Conrad et Walker, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Julia sur 120 pieds de profondeur.

SANTO COLLARA—
No. 677—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$30.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. P. 1 dans l'ilet No. 324 borné par les rues St. Ann, Rocheblave, Dorgenois et Orléans, mesurant 26 pieds 4 pouces de face à la rue St. Ann par 93 pieds 5 pouces coin St. Ann et Rocheblave.

MRS MARY CRONAN—
No 586—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$4.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos 11 et 12 dans l'ilet ..o. fo. 73 borné par les rues Wuerple, Smith, Lane et Catina, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Wuerple par 120 pieds en profondeur.

MME A. S. COATES ET W. G. TAYLOR—
No. 1262—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'ilet No. 60 borné par les rues St. Thomas, Chippewa, Third et Fourth, mesurant 28 pieds 2 pouces de face à la rue St. Thomas par 116 pieds 2 pouces en profondeur.

E. W. COONEY—
No. 1818—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$6.60
Certaines portions de terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. P. 17-18 dans l'ilet No. 82 borné par les rues Fern, Hampson, Maple et Burdette, mesurant 40 pieds de face à la rue Hampson par 76 pieds 3 pouces de profondeur.

SUCCESSION H. M. DOWHINI—
No. 606—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$44.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 10 dans l'ilet No. 43 borné par les rues Exchange Place, St. Pierre, Royal et Orléans, mesurant 19 pieds de face à Exchange Place par 57 pieds de profondeur formant coin Exchange Alley et St. Pierre.

ROSIE DIXON ET ALVIN BRYANT—
No. 222—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$7.70
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 28 dans l'ilet No. 727 borné par les rues Cortez, Telemachus, d'Hémecourt et Baudin, mesurant 24 pieds de face à la rue Cortz par 90 pieds de profondeur.

ROSIE DIXON ET ALVIN BRYANT—
No. 221—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$7.70
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 27 dans l'ilet No. 727 borné par les rues Cortez, Telemachus, d'Hémecourt et Banks, mesurant 24 pieds de face à la rue Cortez par 90 pieds de profondeur.

SUSAN DORSEY—
No. 1204—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 13 dans l'ilet No. 1065, borné par les rues Painters, Grant, Miro et Arts, mesurant 29 pieds 2 pouces de face à la rue Painters par 110 pieds de profondeur.

FRANÇOIS DUPRAT—
No. 554—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$6.60
Une certaine portion de terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 4, 6, P. 8 dans l'ilet No. 1571 borné par les rues O'Rielly, Clay, Dupré et Aubry mesurant 101 pieds de face à la rue Aubry par 190 pieds de profondeur.

VVE A. DURIEU, JR.—
No. 973—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$4.40
Certaines portions de terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignées comme terrain No. — dans l'ilet No. Fol. 226 borné par les rues Cato, Frenchmen, Gentilly Road et Senate, mesurant 51 pieds de face à la rue Cato par 106 pieds de profondeur.

L. M. DUDOUSSAT—
No. 1462—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$5.50
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. P. 12 dans l'ilet No. 184 borné par les rues Newton, Brooklyn, Diana et River, mesurant 30 pieds de face à la rue Newton par 120 pieds de profondeur.

MME E DURAND—
No. 1141—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 11 dans l'ilet No. 1148 borné par les rues Bartholomew, Miro, Alvar et Tonti.

CLARK EASLY—
No. 864—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No 10 dans l'ilet No. 1030 borné par les rues Annette, Grant, Allen et Johnson mesurant 30 pieds de face à la rue Annette par 100 pieds de profondeur.

WM. MASSIE EAGER—
No. 497—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$5.50
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet 1-8 dans l'ilet No. 644, borné par les rues Gayoso, Salcedo, Calliope et Jefferson Line, mesures diverses.

WM. MASSIE EAGER—
No. 498—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet 1-8 dans l'ilet No. 492, borné par les rues Broad, White, Erato et Jefferson Line, mesures diverses.

WM. MASSIE EAGER—
No. 499—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrains No. 1-8 Sq. dans l'ilet No. 493, borné par les rues Dupre, White, Clio et Jefferson Line, mesures diverses.

WM. A. FRANK—
No. 910—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$11.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1, 4 ou 6, 9 dans l'ilet No. 1533 borné par les rues Onzaga, Dupre, White et D'Abadie mesurant chacun 31 pieds 7 pouces, 2 lignes de face à la rue Onzaga sur 100 pieds de profondeur

MME A. ET E. FERGUSON—
No. 131—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$13.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 15 dans l'ilet No. 601, borné par les rues Perdido, Broad, White et Gravier, mesurant 21 pieds de face à la rue Perdido par 120 pieds en profondeur.

CHAS. B. FEE—
No. 895—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$6.60
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvele-Orléans, désignés comme terrains Nos 12 et 13 dans l'ilet No. 1361 borné par les rues Rousselin Alley, Broad, Aubry et d'Abadie, mesurant 60 pieds de face à la rue Rousselin sur 109 pieds de profondeur et forme le coin des rues Rousselin et Aubry.

HY FREIL—
No. 967—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$17.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme terrain No. 10 ou 3 dans l'ilet No. 181 borné par les rues Franace, Royale, Mazant et Dauphine. cesurant 45 pieds 8 pouces de face à la rue France sur 81 pieds de profondeur.

NICHOLAS FRIDIUG—
No. 782—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$44.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'ilet No. 3035 borné par les rues Marigny, Mandeville, la Route de Gentilly, et Pelopidas.

SUCCESSION JOS. FORNARIS—
No. 482—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$77.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 5 dans l'ilet No. 71, borné par les rues St-Louis, Bourbon, Toulouse et Dauphine, mesurant 31 pieds de face à la rue St-Louis par 65 pieds en profondeur.

MRS W. S. FURHMANN—
No. 916—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$17.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 28 dans l'ilet No. 1529 borné par les rues Gentiyy, Grand Route St. John, Crête, Lepage, mesurant 90 pieds de face à la rue Gentilly sur 104 pieds de profondeur.

MME MARY SCHNEIDER FLYNN—
No. 79—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$44.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 25 dans l'ilet No. 213 borné par les rues Carondelet, Clio, St. Charles et Erato, mesurant 31 pieds 10 pouces de face à la rue Carondelet sur 63 pie3ds 11 pouces de profondeur.

WM. GRANT—
No. 431—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$19.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain, No 29 dant l'ilet No. 752 borné par les rues Pierce, Baudin, Bank et Scott, mesurant 25 pieds de face à la rue Pierce sur 100 pieds de profondeur.

LEVI GAUT—
No. 1205—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 13 dans l'ilet No. 245, borné par les rues Ptolemy, Socrates, Nunez et Teche, mesurant 30 pieds de face à la rue Nunez par 120 pieds en profondeur, et formant le coin des rues Nunez et Ptolemy.

MME L. GASTAUER—
No. 1054—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de là Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. A dans l'ilet No. 357, borné par les rues Fourth, Robertson, Third et Freret, mesurant 32 pieds de face à la rue Fourth par 92 pieds 4 pouces en profondeur, et formant le coin des rues Fourth et Robertson.

MME S. H. GRANDJEAN—
née 1912 montant à..................$30.90
No. 787—Pour taxes de ville de l'an-
Quatre certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignées comme terrains No. 30 et 33 dans l'ilet No. fo 163 ilet 9 borné par les rues Venus, Lombard, Painters, Bouevard de Gentilly mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Venus sur 119 pieds de profondeur. Lot 33 forme le coin des rues Lombard et Venus.

GERMAN AMERICAN HOMESTEAD—
No. 1549—Pourtaxes de ville de l'année 1912 montant à..................$15.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 17 dans l'ilet No. 663, borné par les rues Holly Grove, Quince, Gen. Ogden, Heaton, mesurant 30 pieds de face à la rue Holly Grove, sur 120 pieds de profondeur.

JONAS GREEN—
No. 877—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$2.75
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 3 dans l'ilet No. 1205 borné par les rues Rocheblave, Annette, St. Anthony, Tonti, mesurant 31 pieds de face à la rue Rocheblave sur 159 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur.

WM. GREEN—
No. 1178—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrain No. 14 dans l'ilet No. 161 borné par les rues Pacific, Newton, Atlantic, Homer, mesurant 32 pieds face à la rue Pacific sur 123 pieds 8 pouces de profondeur.

GEO. GENERES—
No. 662—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$33.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné, comme terrain, No. 14 dans l'ilet No. 390 borné par les rues Julia, Scott, Catalna et Taylor, mesurant 30 pieds de face à la rue Julia sur 120 pieds de profondeur.

FRANCIS E. GUEDRY—
No. 712—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$1.10
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet No. 2931, borné par les rues Convent, Senate, Emily et Pelopidas.

MME MARIA E. HAVA—
No. 144—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$55.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'ilet No. 113 borné par les rues Annunciation, Euterpe, Constance et Race, mesurant 30 pieds de face à la rue Annunciation sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

WID. MATTHEW HART—
No. 127—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terarin No 11 dans l'ilet No. 575, borné par les rues Perdido, Rocheblave, Dorgenois, Gravier, mesurant 31 pieds 5 pouces de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur et forme le coin des rues Perdido et Rocheblave.

MICHEAL J. HARRIS, ET ALS—
No. 171—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$35.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'ilet No. 417 borné, par les rues Melpomène, Magnolia, Thalia, et Clara, mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Melpomene sur 127 pieds de profondeur—

MME B. HAMILTON—
No. 426—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 10 dans l'ilet No. 736 borné par les rues Cortez, Baudin, Scott et D'Hemecourt, mesurant 24 pieds de face à la rue Cortez, sur 100 pieds de profondeur.

E. B. HARRAL—
No. 108—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$308.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No 7 dans l'ilet No. 131 borné par les rues Magazine, Gravier, Tchoupitoulas et Natchez, mesurant 24 pieds 10 pouces de face à la rue Magazine sur 59 pieds 9 pouces de profondeur forme le coin des rues Magazine et Gravier.

GEO. HOFFMAN—
No. 620—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$61.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terarin No. 20 dans l'ilet No. 18 borné par les rues Decatur, Barracks, Chartres et Gov. Nicholls, mesurant 25 pieds de face à la rue Decatur sur 100 pieds de profondeur.

HOME REALTY CO.—
No. 334—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$5.50
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 24-2 B dans l'ilet No. 1053, borné par les rues Grant, Annette, Allen et Miro, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Grant sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur.

HELLEN G. HOLLAND, ET ALS—
No. 900—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$6.60
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 23 et 24 dans l'ilet No. 1376, borné par les rues Touro, Frenchman, Dorgenois et Law, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Touro sur 127 pieds de profondeur.

MRS FRED. H. HUBBELL—
No. 585—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$99.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné come terrain No. 17 dans l'ilet No. 159 borné par les rues Douane, Marais, Villere, Bienville, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Douane sur 147 pieds 10 pouces de profondeur.

J. T. IRWIN ET MME R. DELLEMAS—
No. 731—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$1.10
Un certain ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 3116 borné par les rues Japonica, Emily, Mandolin, Stephen et Girard.

MME FRANK J. JOHNSON—
No. 677—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$13.20
Deux certains lots et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrain No. 16 pt. 17 dans l'ilet No. 524, borné par les rues Feliciana, Villere, Clouet et Urquhart.

MME ALF JOHNSON—
No. 946—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$1.10
Un certain lot de terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 16, dans l'ilet No. 3,269, borné par les rues Frenchmen, Lombard, Elysian Fields et Virginius, mesurant 35 pieds de face à la rue Frenchmen sur 120 pieds de profondeur.

RUTH JOHNSON—
No. 609—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 11 dans d'ilet No. 504, borné par les rues Cortez, Canal, Telemachus, et Iberville, mesurant 30 pieds de face à la rue Cortez sur 138 pieds de profondeur.

RUTH JOHNSON—
No. 610—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$66.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second léans' désigné comme terrain No. 12 pt. 46 dans l'ilet No. 504, borné par les rues Cortez, Canal, Telemachus et Iberville, mesurant 30 pieds 9 pouces de face à la rue Cortez sur 138 pieds de profondeur.

J. JOHNSON—
No. 121—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier léans, désigné comme terrain No. 9 dans l'ilet No. 558, borné par les rues Perdido, Tonti, Rocheblave et Gravier mesurant 30 pieds de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur.

J. JOHNSON—
No. 120—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$17.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'ilet No. 556, borné par les rues Perdido, Tonti Rocheblave et Gravier mesurant 30 pieds de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur.

MME THEO KRAEMER—
No. 980—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$17.60
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme terrain No. pt. 6 dans l'ilet No. 281, borné par les rues Bourgogne, Press, Montegut et Rempart, mesurant 18 pieds de face à la rue Bourgogne sur 128 pieds de profondeur.

LOUIS A. LACROIX—
No. 746—Pour taxes de ville de l'année 1912 montan tà..................$33.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 12, dans l'ilet No. 82, borné par les rues Burgundy, Dauphine, Gov. Nicholls et Barracks, mesurant 27 pieds de face à la rue Burgundy par 90 pieds en profondeur.

SUCCESSION DE FRANÇOIS LACROIX—
No. 1047—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$8.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'ilet No. 1548, borné par les rues Bourbon, Touro, Duels et Hope, mesurant 150 pieds de face à la rue Duels par 150 pieds en profondeur.

J. JNO. LAWRENCE—
No. 1538—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 7, dans l'ilet No. 10 P. B., borné par les rues Broadway, Oak, Warsaw et Pine, mesurant 51 pieds de face à la rue Broadway par 120 pieds en profondeur.

ROMAIN LAFONTAINE—
No. 1172—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$1.10
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier Distreit de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme un terrain dans l'ilet No. 5434-34, borné par les rues Ant, Franklin, Deers et Col, mesurant 30 pieds de face à la rue America sur 150 pieds de profondeur.

MLLE WINONA S. LEMLEY—
No. 1771—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$4.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 1-2 dans l'ilet No. 25, borné par les rues Millaudon, Esther, Wall et Scott, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Millaudon sur 100 pieds de profondeur.

VVE. JAS. LEE—
No. 1406—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$19.80
Deux certains terrains et améliorations, qui s'y trouvent situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 8 et 9, dans l'ilet No. 86, borné par les rues Alix, Powder, Bouny et Eliza, mesurant 30 pieds de face à la rue Alix par 120 pieds en profondeur.

MARGARET LITTLEFIELD—
No. 1053—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$4.40
Quatre certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 20-23 dans l'ilet No. 689, borné par les rues Tricou, Hancock, Robertson et Claiborne, mesurant 79 pieds 6 pouces de face à la rue Hancock sur 104 pieds de profondeur.

JAMES LHOSTE—
No. 1042—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans de Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'ilet No. 653, borné par les rues Feliciana, Robert, Clouet et Claiborne, mesurant 31 pieds de face à la rue Feliciana par 112 pieds en profondeur.

J. H. MASSIE—
No. 1544—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'ilet No. 6 M V, borné par les rues Lowerline, Quinzième, Feliciana et Olive, mesurant 30 pieds, 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Lowerline sur 120 pieds de profondeur.

AGNES MARY MADDEN—
No. 713—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$39.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. ilet dans l'ilet No. 500, borné par les rues Dupré, Gayozo, Melpomene et Thalia.

R. ROBT. MAYFIELD—
No. 1537—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$88.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième léans, désigné comme terrain No. 29 dans l'ilet No. F. B. 10, borné par les rues Pine, Warsaw, Plum et Broadway, mesurant 42 pieds 6 pouces de face à la rue Pine par 120 pieds de profondeur et formant le coin des rues Pine et Oak.

VICTOR MARTIN—
No. 1460—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$2.75
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 22 et 23 dans l'ilet No. 102 H. V., borné par les rues Burthe, Nashville, Hodge B. D. Line, mesurant 27 pieds de face à la rue Burthe par 100 pieds 11 pouces en profondeur.

VEUVE JNO. F. MEYER—
No. 1693—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 21 dans l'ilet No. 603, borné par les rues Jena, Robert, Napoleon et Freret, et mesurant 15 pieds de face à la rue Jena sur 105 pieds de profondeur.

EST. O. H. MESRITZ—
No. 1091—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$1.65
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet No. 2551, borné par les rues Bartholomew, Mazant, Manuel et Bolivar.

VVE THOS. J. MITCHELL—
No. 563—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. B. 11-12 dans l'ilet No. 592, borné par les rues Cleveland, Dorgenois, Broad et Palmyra, mesurant 42 pieds 1 pouce de face à la rue Cleveland par 159 pieds en profondeur.

MME GEO. MITCHELL—
No. 1667 — Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$30.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 91 dans d'ilet No. 579 borné par les rues Robert, Howard, Soniat et Freret, mesurant 27 pieds de face à la rue Robert sur 195 pieds de profondeur.

A. MONTAGNET—
No. 1947—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$33.00
Quatre certains ilets et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme 4 ilets, No. Fol. 248, propriété façant la partie inférieure du Bayou St. John, et mesurant 4 ilets de face au Bayou St. John par 4 ilets de profondeur.

JOHN MULLER—
No. 1163—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$1.10
Neuf certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme 9 ilets, Nos. 2521-2893, borné par les rues Elysian Fields, Sere, Mandeville et Gentilly road.

NEW ORLEANS REALTY ET INVESTMENT CO.
No. 1234—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième Districe de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'ilet No. 1930, borné par les rues Treasure, New Orleans, Allen et Abundance, mesurant 160 pieds de face à la rue ——— sur 128 pieds de profondeur.

FRANK NICLOSI—
No. 1303—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$55.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrains No. A dans l'ilet No. 151 borné par les rues Washington, Magazine, Camp et Quatrième, mesurant 62 piels 4 pouces de face à la rue Washington sur 103 pieds 2 pouces de profondeur et forme le coin de Washington et Magazine.

JOS. B. ORLEANS—
No. 1480—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$22.00
Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrains No. 8, 10 dans l'ilet No. B. V. 14, borné par les rues Calhoun, Annunciation, Laurel et Henry Clay, mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Calhoun sur 60 pieds de profondeur et forme le coin des rues Calhoun et Annunciation.

BENJAMIN ORY—
No. 1278—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$24.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. B dans l'ilet No. 72, borné par les rues St. Andrew, Chippewa, Annunciation et Josephine, mesurant 17 pieds de face à la rue St. Andrew par 127 pieds en profondeur.

MME JULIA OLIPHANT—
No. 1123—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'ilet No. 515 borné par les rues St. Roch, Spain, Villere et Urquhart, mesurant 31 pieds de face à la rue St. Roch par 87 pieds en profondeur et formant le coin St. Roch et Villere.

MME L. PARIDIS ET ALS.—
No. 1090—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$1.65
Une certaine portion d'ilet et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme portion d'ilet No. 2543-45, borné par les rues Elmira, Paul, Manuel et Bolivar.

ANGELO PALMISANA—
No. 1092—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$3.30
Une certaine portion d'ilet et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme portion d'ilet No. 2504, borné par la place Lesseps et les rues Pille, Bolivar et Foy.

JOSEPH PALMISANA—
No. 1546—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$2.20
Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 67 F. V., borné par les rues Unknown, Olivet, Broadway et Pine, mesurant 93 pieds de face à la rue Fontainebleu par 48 pieds de profondeur.

JOSEPH PALMISANO—
No. 1568—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 17 dans l'ilet No. 63 F. B., borné par les rues Choctaw, Olahute, Broadway et Pine, mesurant 30 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur.

FRANCISCO PALMISANO—
No. 371—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'ilet No. F. B. 64 borné par les rues Lowerline, Fontainebleau, Pine et Nelson, mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Fontainebleau par 120 pieds en profondeur et formant le coin des rues Fontainbleau Drive et Pine.

FRANCISCO PALMISANO—
No. 378—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'ilet No. F. B. 65 borné par les rues Otah, Chotaw, Lowerline et Pine, mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Fontainebleau Drive par 120 pieds de profondeur.

FRANCISCO PALMISANO—
No. 379—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme terrain No. 5 dans l'ilet No. F. B. 65 borné par les rues Otah, Chotaw, Lowerline et Pine, mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Pine par 120 pieds 5 pouces en profondeur et formant le coin des rues Fontainebleau Drive et Pine.

FRANCISCO PALMISANO—
No. 369—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 6 dans l'ilet No. 64 borne par les rues Lowerline, Fontainebleau, Pine, mesurant 30 pieds de face à la rue Fontainebleau Drive par 120 pieds en profondeur.

FRANCISCO PALMISANO—
No. 370—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'ilet F. B. 64 borné par les rues Lowerline Fontainebleau et Pine, mesurant 30 pieds de face à la rue Fontainebleau Drive par 120 pieds en profondeur.

PAUL PAZZINI—
No. 983—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. H dans l'ilet No. 468, etc., borné par les rues Orleans, Carrollton, Dumaine et Park Row, mesurant 111 pieds de face à la rue Orleans sur 201 pieds de profondeur.

PIERRE PEREZ—
No. 1080—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$1.65
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par terrains No. 2 dans l'ilet No. 1226, borné par les rues Clouet, Louisa, Tonti et Virtue.

FRANK A. QUIMETTE—
No. 1748—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$13.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 11 dans l'ilet No. 138, borné par les rues Oak, Zimple, Joliet et Leonidas, mesurant 41 pieds de face à la rue Oak sur 150 pieds de profondeur.

MME MARIE ROBERTSON—
No. 912—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme terrain No. Pt. 6 dans l'ilet No. 1177 borné par les rues Annette, St. Anthony, Miro et Tonti, mesurant 30 pieds de face à la rue Annette par 128 pieds en profondeur.

(Suite 6me Page)